

# Préface

---

---

Ce rapport résume la teneur des consultations pancanadiennes menées auprès des chefs de l'industrie des produits minéraux dans le cadre de huit ateliers gouvernement-industrie tenus à l'automne 1998. Ces ateliers dirigés ont été organisés à la faveur d'une initiative conjointe de Ressources naturelles Canada (RNCan) et d'Industrie Canada (IC) dans le but de faire ressortir les obstacles à la valorisation (production de biens et services à valeur ajoutée) dans l'industrie canadienne des produits minéraux. Ces ateliers, qui s'inscrivaient dans le contexte d'une gestion efficace des affaires publiques et de partenariats avec les provinces, ont également mis à contribution plusieurs représentants de ministères provinciaux.

Cette consultation procède d'un processus fédéral mis en oeuvre pour réaliser les engagements qu'a pris le gouvernement libéral du Canada dans son Plan d'action de 1997. Dans ce document, le gouvernement a reconnu l'importance de promouvoir l'éclosion d'activités de valorisation dans l'économie canadienne et pris l'engagement d'examiner les obstacles et de voir par quels moyens il serait possible de stimuler davantage l'innovation et d'accroître la productivité dans le secteur des ressources.

Les ateliers régionaux auront permis d'entendre les points de vue des chefs de l'industrie et leur auront fourni l'occasion de formuler leurs suggestions et de situer dans une perspective nationale l'expression des besoins particuliers des petites et moyennes entreprises.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux représentants de l'industrie, illustrant la diversité de l'industrie des produits minéraux, qui ont pris part au processus de consultation de façon enthousiaste et qui se sont employés à faire valoir des moyens constructifs et concrets de favoriser les activités de valorisation. Au fil des consultations, la nécessité de maintenir une étroite liaison avec ce secteur de l'industrie s'est révélée de façon très manifeste et ses représentants n'ont pas manqué de s'en réjouir.

Ce rapport sera largement distribué dans les milieux industriels et gouvernementaux. On fera abondamment écho des résultats principaux des consultations afin de bien faire ressortir les attentes de l'industrie des produits minéraux et les défis auxquels elle se mesure. Le rapport servira de guide au gouvernement fédéral pour orienter l'élaboration des politiques, définir les stratégies ciblées et accroître l'efficacité des services qu'il offre au secteur canadien des ressources.

Outre les initiatives en cours, de nouvelles activités seront proposées pour sensibiliser davantage les autres ministères concernés aux défis auxquels est confrontée l'industrie afin qu'ils se penchent sur des recommandations de mesures qui cadrent avec leur mandat respectif.

On peut consulter ce document sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.nrcan.gc.ca/mms/pubs/mineralprod-f.htm>

Michel Prud'homme  
Conseiller principal, minéraux  
Division des minéraux  
Téléphone : (613) 992-3733  
Télécopieur : (613) 992-7731  
Courriel : mprudhom@nrcan.gc.ca

Équipe fédérale :

Michel Prud'homme et Oliver Vagt  
Ressources naturelles Canada

John Szabo et Peter Mikelsons  
Industrie Canada

# Table des matières

---

---

	Page
<b>Préface</b>	iii
<b>1. Introduction</b>	
1.1 Objectifs	1
1.2 Consultation de l'industrie des produits minéraux	1
1.3 Principaux résultats	1
1.4 Étapes subséquentes	3
<b>2. Compte rendu analytique</b>	
2.1 Commerce	5
2.2 Ressources humaines	9
2.3 Environnement	12
2.4 Recherche et développement	16
2.5 Climat d'affaires et d'investissement	20
<b>Annexe 1 - Contexte, objectifs et concept</b>	
La valorisation : contexte et objectifs	25
Le concept de la valeur ajoutée	25
<b>Annexe 2 - Processus de consultation</b>	
Consultation de l'industrie des produits minéraux sur la valeur ajoutée	27
Principaux thèmes et questions clés	27
<b>Annexe 3 - Liste des participants</b>	29
<b>Annexe 4 - Intérêts régionaux</b>	31



# 1. Introduction

---

---

## 1.1 OBJECTIFS

Dans son Plan d'action de 1997, le gouvernement libéral du Canada a maintenu qu'il est important de promouvoir l'éclosion d'activités de valorisation dans l'économie canadienne et s'est engagé à collaborer avec l'industrie et les autres gouvernements pour supprimer les obstacles et tirer parti des occasions. Depuis 1997, Ressources naturelles Canada (RNCan) et Industrie Canada (IC) ont adopté une approche concertée pour examiner les défis auxquels est confrontée l'industrie : série de consultations et publication d'un document de discussion sur la valeur ajoutée dans l'industrie des minéraux et des métaux au Canada.

L'objectif de ces initiatives consiste à induire les entreprises, les associations et les autres intervenants canadiens à participer et à contribuer à la formulation d'une stratégie fédérale pour surmonter les obstacles à la valorisation de la production et du traitement des minéraux et des métaux au Canada, à mieux exploiter les occasions d'affaires et à contribuer à l'économie canadienne.

Des recommandations sur des mesures possibles seront évaluées en tenant compte des initiatives du gouvernement fédéral en place et de celles qui pourraient être lancées, de la situation financière actuelle et de la portée des programmes existants.

## 1.2 CONSULTATION DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS MINÉRAUX

Reconnaissant l'importance de la contribution de l'industrie des produits minéraux à l'économie canadienne, RNCan et IC ont lancé une série de consultations auprès de cette industrie en septembre 1998.

Tenues du 21 septembre au 2 octobre 1998, les consultations ont consisté en huit ateliers dirigés d'une demi-journée, tenus dans les grands centres urbains du pays. Le processus, qui a mis à contribution des petites et moyennes entreprises (PME), des associations de l'industrie, du personnel technique et scientifique ainsi que des fonctionnaires provinciaux, a fourni l'occasion à plus de 50 chefs de l'industrie d'exprimer leurs vues.

## 1.3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les consultations gouvernement-industrie sur la valeur ajoutée dans l'industrie des produits minéraux ont fourni une occasion unique d'analyser les contraintes et les occasions qui se présentent aux PME dans le secteur diversifié et complexe des minéraux industriels et des matériaux de construction, et d'établir un profil qualitatif des défis auxquels est confrontée l'industrie.

Les participants de l'industrie ont exprimé leurs préoccupations et formulé plusieurs suggestions concernant cinq dossiers prioritaires retenus provenant des consultations similaires tenues en 1997 : le commerce, les ressources humaines, l'environnement, la recherche et développement et le climat d'affaires et d'investissement.

Des ateliers, il s'est dégagé des thèmes communs tant sur le plan régional que sur la nature des sujets. Compte tenu d'un sondage ultérieur et des réponses fournies par les chefs d'entreprise au cours des ateliers, les principaux thèmes suivants ont été regroupés par ordre de priorité décroissante sous chacun des sous-groupes :

- **Services gouvernementaux**

- Améliorer la diffusion de l'information sur les programmes et services gouvernementaux offerts aux PME de l'industrie des minéraux et en faciliter l'accès;
- Améliorer au profit des PME de l'industrie des minéraux la diffusion et l'accès des connaissances du gouvernement;
- Opter pour la formule du « guichet unique » et l'harmonisation des programmes;
- Étendre l'admissibilité des PME de l'industrie des minéraux aux programmes gouvernementaux actuellement offerts et assouplir davantage les modalités d'accès à ces programmes.

- **Climat d'affaires**

- Faciliter l'accès au financement des PME de l'industrie des produits minéraux;
- Évaluer les pratiques courantes de prêt des organismes fédéraux et sensibiliser davantage les institutions financières aux besoins de ce secteur;
- Favoriser des systèmes de transport efficaces et compétitifs qui assurent un équilibre acceptable pour les expéditeurs et les transporteurs.

- **Réglementation environnementale et occasions d'affaires**

- Établir des échéanciers courts et efficaces pour les réponses du gouvernement en matière d'évaluations environnementales;
- Promouvoir l'élaboration et l'utilisation des produits et processus « écologiques ».

- **Ressources humaines**

- Assouplir la réglementation de l'immigration de manière à faciliter l'embauche de main-d'oeuvre spécialisée;
- Élargir les programmes d'emploi de manière à intégrer et à promouvoir la formation en cours d'emploi et l'apprentissage.

## **1.4 ÉTAPES SUBSÉQUENTES**

Les consultations ont permis de jeter un regard nouveau sur l'établissement d'une relation de collaboration entre les gouvernements et l'industrie et d'exploiter davantage la formule du partenariat pour stimuler l'innovation et la production au Canada.

Ayant permis de réunir un échantillon fort représentatif du secteur des minéraux, cette initiative a permis d'esquisser le profil qualitatif des défis auxquels est confrontée l'industrie canadienne des produits minéraux (constituée de plus de 400 sociétés) pour poursuivre ou entreprendre des activités de valorisation de la production. De plus, les principaux thèmes et leurs priorités reflètent, dans la plupart des cas, ceux qui ont ressorti d'autres consultations récentes gouvernement-industrie, notamment les ateliers qui ont mis en présence des représentants d'IC, de RNCan et de l'industrie des métaux et des pièces métalliques, à la fin de 1997, et le Dialogue rural pancanadien tenu au milieu de 1998.

Les consultations ont permis de rehausser le profil de l'industrie des produits minéraux et de prendre davantage conscience de l'importance du potentiel de croissance qu'elle représente pour l'économie canadienne; bon nombre des questions soulevées au cours des ateliers ont permis de reconnaître et de confirmer dans les faits la nécessité d'une collaboration soutenue entre l'industrie et le gouvernement pour mieux exploiter ce potentiel.

Les autres gouvernements et ministères seront pleinement saisis des messages et des questions portés au premier plan dans le cadre de cette initiative. RNCan et IC travailleront en étroite collaboration pour diffuser les résultats et les suggestions de mesures possibles recueillies à l'égard de chaque secteur de priorité et pour évaluer leur contribution possible aux activités que déploie actuellement le gouvernement.

La perspective de l'industrie, définie pendant les ateliers, apportera une contribution précieuse et pertinente à la formulation des initiatives qu'entend déployer le gouvernement pour favoriser la valorisation de la production, le renforcement des capacités des collectivités, l'entrepreneuriat des PME et l'innovation dans le secteur des ressources naturelles au Canada, y compris dans les collectivités rurales et éloignées.

Parallèlement, un éventail d'activités sera proposé pour faire en sorte que les ministères pertinents demeurent au fait des principaux défis auxquels est confrontée cette industrie et qu'ils étudient et évaluent des mesures possibles à mettre en oeuvre dans le cadre de leurs plan d'activités et mandat respectifs.





## 2. Compte rendu analytique

---

### 2.1 COMMERCE

#### Force de l'industrie

Les représentants de l'industrie ont souligné que la qualité des produits minéraux du Canada confère un important avantage face à la concurrence sur le marché international. Des produits de grande qualité, servis par un contrôle rigoureux de la qualité et par des services souples à la clientèle, exercent plus d'attrait auprès des acheteurs, et ce sont des qualités que l'on reconnaît souvent aux produits canadiens.

« La qualité de nos produits minéraux de base et affinés nous confère un gros avantage sur les marchés internationaux. »  
Winnipeg, 23 septembre 1998

Les entreprises canadiennes s'estiment perçues comme des négociants loyaux, qui tirent parti de la bonne réputation « canadienne » sur les marchés internationaux. L'application des normes ISO et le soin apporté à répondre à la demande de manière sécuritaire et fiable par des produits de grande qualité ajoutent à la compétitivité du Canada sur les grands marchés.

#### Facteurs positifs

Les pratiques optimales de gestion et d'exploitation, telles que la livraison juste à temps, sont considérées comme des moyens additionnels d'assurer la compétitivité à long terme. Le taux de change actuel est profitable aux exportateurs canadiens qui n'y voient cependant qu'un avantage à court terme.

#### Ententes et pratiques commerciales

On estime d'utiles à neutres les effets des accords de libre-échange (ALE); pour la plupart, les produits minéraux non métalliques sont vendus en Amérique du Nord et pénètrent le marché des États-Unis en franchise. Les ALE ne constitueraient pas un facteur important, bien que l'on attribue généralement des retombées positives à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), malgré quelques sous-problèmes occasionnés par les obstacles à l'immigration, les longues formalités douanières et les cas de dumping préjudiciables. Les États-Unis demeurent le principal importateur des produits minéraux canadiens, ce qui n'empêche pas les exportateurs de lorgner d'autres débouchés sur le marché international. Les représentants de l'industrie souhaitent obtenir davantage de renseignements commerciaux sur ces marchés émergents.

La clause « Buy America », qui encourage les Américains à s'approvisionner chez eux pour la réalisation des grands projets de construction publics, fait obstacle à l'exportation de matériaux de construction vers les États-Unis. D'autres pratiques d'achat, comme le fait de contingenter le nombre de soumissionnaires et de favoriser ouvertement les fournisseurs locaux, sont

également considérées comme des entraves commerciales dans quelques États américains. Les chefs d'entreprise ont manifesté une perception bien négative à l'égard des accusations de dumping qui pèsent actuellement contre le Canada aux États-Unis et du dumping que pratiquent d'autres pays au Canada.

### **Effet de la mondialisation du marché**

La mondialisation du marché, d'autre part, entraîne quelques préoccupations. L'impact de la crise économique en Asie et son effet d'entraînement sur les autres marchés ont assombri les perspectives de ventes profitables à l'étranger, et intensifié la concurrence de la part des économies soutenues par les gouvernements. Avec la tendance à la rationalisation et à la consolidation de l'industrie à l'échelle mondiale, on assiste à l'émergence de grands compétiteurs multinationaux. Au Canada, certaines de ces acquisitions ont forcé des producteurs canadiens établis à fermer leurs portes. Par ailleurs, des entreprises canadiennes reconnaissent tirer parti de débouchés qui se créent sur de nouveaux marchés.

### **Questions liées au transport**

Les producteurs reconnaissent que le transport constitue un facteur déterminant pour les opérations commerciales. Les frais de transport peuvent représenter de 50 à 80 % du prix livré des minéraux industriels.

Les producteurs font état du peu de concurrence dans le transport ferroviaire et souhaitent une meilleure infrastructure routière. Pour bon nombre, la législation régissant présentement le transport ferroviaire semble favoriser les transporteurs au détriment des expéditeurs; peu semblent connaître l'existence d'un recours possible à l'Office des transports du Canada.

« Le processus de privatisation des ports doit veiller à ce que la nouvelle administration portuaire prenne en compte les intérêts des PME. »  
Vancouver, 21 septembre 1998

Des producteurs ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès à l'affrètement de bateaux étrangers pour le transport côtier des marchandises, si l'on veut profiter de l'expansion de la demande aux États-Unis, de même qu'il y aurait lieu de proposer quelques modifications à la présente *Loi sur la marine marchande du Canada*.

### **Réseautage et représentation**

Le concept et l'utilisation du réseautage entre les fournisseurs ou l'établissement d'alliances stratégiques avec les fournisseurs ou les acheteurs sont présentement peu répandus dans l'industrie des minéraux non métalliques. Les chefs d'entreprise ont indiqué que les vues de l'industrie des produits minéraux ne sont généralement pas exprimées faute de représentation adéquate auprès des divers paliers de gouvernement. L'industrie ne dispose pas d'une association ou d'une organisation nationale, bien que certains segments de l'industrie des

minéraux non métalliques aient mis sur pied des associations spécialisées auxquelles ils ont généralement confié des mandats techniques ou commerciaux.

### Programmes et services gouvernementaux

Les chefs d'entreprise ont une connaissance insuffisante des programmes gouvernementaux. Tous paliers de gouvernement confondus, il est reconnu de façon générale qu'il faut améliorer l'accès aux programmes et services gouvernementaux et l'information communiquée à leur sujet.

« L'application des programmes comporte d'importantes disparités. Certains programmes d'aide fédérale ne s'appliquent pas aux projets miniers dans certaines régions, particulièrement dans le Sud de l'Ontario. »  
Toronto, 24 septembre 1998

Les principaux commentaires généraux formulés à ce sujet sont les suivants :

- Dans l'ensemble, la connaissance des programmes est peu répandue et insuffisante.
- Bon nombre d'entreprises trouvent excessif le fardeau des formalités administratives associées aux programmes gouvernementaux et aux activités connexes (p. ex. formulaires de douane).
- Les représentants de l'industrie souhaitent une meilleure coordination entre les programmes, des réponses rapides et des formulaires simples.
- Les entreprises doivent engager des consultants pour arriver à comprendre les programmes du gouvernement : ils préféreraient l'approche du « guichet unique » assortie du service d'agents responsables de l'« analyse de plans d'affaires » dans les bureaux régionaux.

En ce qui concerne les mesures d'aide au commerce proprement dites, l'industrie formule les commentaires suivants :

- Les missions d'Équipe Canada ont favorisé le réseautage entre les entreprises canadiennes; cependant, la participation à ces missions s'avère souvent onéreuse pour les producteurs de petite et moyenne taille. Outre la contribution du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), le gouvernement devrait envisager d'accorder d'autres formes de soutien à la participation à ces missions.
- Pour ce qui est d'ouvrir des possibilités de faire affaire à l'étranger, on reconnaît l'efficacité des services et des programmes de la Corporation commerciale canadienne, de la Société pour l'expansion des exportations et de l'Agence canadienne de développement international.

- Les entreprises se disent peu renseignées sur les activités et les services que consacre présentement le gouvernement aux occasions d'affaires, au financement à l'exportation et aux renseignements commerciaux.
- La consultation du site Web gouvernemental « ExportSource » n'est pas d'usage répandu; plusieurs entreprises souhaiteraient des liens directs, un meilleur plan de site et un filtrage adéquat de l'information gouvernementale diffusée sur Internet. Les moteurs de recherche, selon elles, ne seraient pas toujours conviviaux.

### **Besoins prioritaires – Commerce**

Afin de favoriser le commerce des produits à valeur ajoutée, les représentants de l'industrie ont dressé une liste de besoins prioritaires :

- Renseignements sur les marchés et les produits et analyse sectorielle et nationale;
- Aide à la commercialisation provenant de Ressources naturelles Canada, d'Industrie Canada, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et des ambassades;
- Plus grande attention à accorder aux PME de l'industrie des minéraux;
- Sensibilisation et accès aux programmes du gouvernement;
- Accès au financement pour les PME;
- Moyens de transport plus compétitifs.

### **Suggestions de mesures possibles – Commerce**

Les participants ont formulé des suggestions quant aux mesures que pourrait prendre le gouvernement pour améliorer les conditions du commerce et faciliter les exportations de produits minéraux à valeur ajoutée :

#### *Services et programmes gouvernementaux*

1. Opter pour la formule du « guichet unique » pour aider les PME à accéder aux programmes et services gouvernementaux, et réduire les formalités administratives;
2. Améliorer la diffusion de l'information sur les services et programmes du gouvernement, et organiser des campagnes d'information;
3. Affecter des agents d'analyse de plans d'affaires dans les bureaux régionaux du gouvernement à travers le Canada;
4. Maintenir l'expertise sectorielle en fait de marchés des minéraux dans les ministères fédéraux;

5. Créer un site Web servant de « guichet unique » pour les minéraux;
6. Produire et diffuser des répertoires des services et programmes.

#### *Activités commerciales*

7. Assouplir davantage les modalités d'accès au programme de financement à l'exportation des PME de l'industrie des minéraux;
8. Développer les renseignements commerciaux dans les secteurs et les marchés clés;
9. Augmenter l'aide des ambassades en faveur des PME;
10. Préalablement aux missions commerciales, effectuer avec la diligence voulue une analyse des retombées potentielles sur la compétitivité.

#### *Questions liées au transport*

11. Proposer d'apporter à la *Loi sur la marine marchande du Canada* des modifications qui assoupliraient les conditions pour affréter des navires étrangers pour le commerce maritime au cabotage;
12. Proposer d'apporter à la *Loi sur les transports* des modifications de nature à améliorer la position de négociation des expéditeurs;
13. Produire des études comparatives sur les systèmes de transport étrangers (p. ex. européen, japonais, etc.);
14. Rendre explicites les frais de services gouvernementaux (services de la Garde côtière);
15. Équilibrer les frais d'expédition (Garde côtière, aides à la navigation, etc.) entre les gros et les petits ports.

#### *Industrie, représentation et liaison*

16. S'adresser aux associations commerciales et aux associations minières provinciales pour accroître la visibilité des services, des activités et des programmes du gouvernement;
17. Confier à RNCan et à IC le soin de défendre les dossiers des minéraux non métalliques auprès du Cabinet et des gestionnaires supérieurs des ministères pertinents;
18. Favoriser l'établissement d'alliances ou de programmes d'encadrement qui mettent à contribution l'industrie et les gouvernements.

## **2.2 RESSOURCES HUMAINES**

Les discussions portant sur les ressources humaines se sont articulées autour de deux questions principales : la nécessité d'une formation adéquate de la main-d'oeuvre, particulièrement celle des travailleurs spécialisés, et le manque de connaissances et d'expertise en matière de minéraux industriels au Canada.

## Formation adéquate de la main-d'oeuvre

Les représentants de l'industrie reconnaissent que le bassin actuel de travailleurs est adéquat et qu'ils n'ont pas de préoccupations majeures concernant la disponibilité des gens de métier et le niveau de compétence de ceux-ci. Les programmes d'apprentissage sont utiles et l'on devrait intéresser davantage l'industrie à leur mérite. Les représentants de l'industrie estiment que le soutien qu'apporte le gouvernement à l'acquisition du savoir-faire est adéquat et que bon nombre d'entreprises et d'associations de travailleurs ont tiré profit des programmes et des études de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) visant à évaluer le marché des compétences professionnelles.

Les représentants de l'industrie de plusieurs provinces ont exprimé leurs préoccupations au sujet de certains programmes d'emploi du gouvernement. À leur avis, bon nombre de programmes cherchent le plus souvent à former des travailleurs sans emploi en fonction de leur réintégration au marché du travail, alors qu'il faudrait chercher davantage à recycler et à perfectionner les employés en place. Cet état de fait crée, selon eux, des distorsions dans le marché du travail.

« Les programmes de DRHC s'adressent souvent à des ressources externes plutôt que de favoriser des activités de formation au sein même des entreprises. D'autres programmes insistent pour imposer des conditions de remboursement; les modalités devraient être assouplies pour les PME. »  
Québec, 2 octobre 1998

On s'inquiète de plus en plus de la pénurie de compétences et du manque de travailleurs qualifiés dans les collectivités rurales et éloignées, notamment dans les collectivités autochtones. Les représentants de l'industrie sont d'avis que le gouvernement devrait déployer davantage de programmes pour favoriser la formation et le renforcement des capacités.

## Pénurie d'expertise professionnelle

Les participants de l'industrie ont fait état à plusieurs reprises d'une pénurie évidente de professionnels hautement spécialisés en métallurgie et en traitement des minéraux industriels. Les producteurs reconnaissent qu'il est difficile de trouver des travailleurs hautement spécialisés et des sources possibles de compétences spécialisées.

« Il est extrêmement difficile de trouver les compétences spécialisées requises pour le traitement des minéraux industriels au Canada. Comment obtenir des travailleurs qualifiés, les former et les retenir? »  
Sudbury, 25 septembre 1998

Dans bien des cas, les producteurs ont dû se tourner vers l'immigration pour engager des professionnels hautement spécialisés; toutefois, il faudrait selon eux assouplir davantage la réglementation de l'immigration pour permettre non seulement d'embaucher des travailleurs professionnels, mais également faciliter l'employabilité de leurs conjoints.

## Manque de connaissances sur les minéraux industriels

On constate un manque général de connaissances dans le secteur des minéraux industriels au Canada; les programmes d'études universitaires sur les minéraux industriels sont peu nombreux, sinon inexistant. Les producteurs et plusieurs associations provinciales du secteur minier doivent établir des programmes de sensibilisation du public pour palier ce problème.

« Il faut prendre des mesures d'ensemble qui soient coordonnées pour sensibiliser davantage à l'activité de l'industrie minière au Canada. Les activités de la Semaine minière ont donné de bons résultats et seraient encore mieux servies dans le cadre de partenariats gouvernement-industrie. »  
Vancouver, 21 septembre 1998

Les programmes de sensibilisation englobent l'encouragement à la participation aux activités de la Semaine minière, l'organisation durant l'été de visites des installations minières pour les enseignants, la production de programmes de cours et de documents pédagogiques et l'accroissement de la visibilité du secteur minier au moyen de portes ouvertes.

Il faudrait insister davantage sur les programmes d'apprentissage et leur accorder une aide additionnelle. Les représentants de l'industrie reconnaissent la nécessité d'améliorer le programme d'études des écoles secondaires techniques et des universités en ce qui concerne les minéraux industriels au Canada, et l'importance de l'ajout de cours techniques optionnels.

## Besoins prioritaires – Ressources humaines

Les représentants de l'industrie ont dressé une liste des besoins prioritaires en ressources humaines pour favoriser la valorisation de la production au Canada :

- Accès aux compétences professionnelles spécialisées et assouplissement de la réglementation concernant l'immigration;
- Formation en renforcement des capacités pour faciliter la mise en oeuvre de la certification ISO;
- Identification des sources d'expertise au Canada;
- Souplesse des programmes de DRHC pour les PME;
- Techniciens avec des connaissances sur le traitement des minéraux industriels;
- Contribution et participation aux activités de la Semaine minière;
- Information sur les programmes d'emploi et de formation;
- Programmes d'encadrement.

## Suggestions de mesures possibles – Ressources humaines

Les participants ont suggéré plusieurs mesures que pourrait mettre en oeuvre le gouvernement pour améliorer la situation des ressources humaines dans l'industrie des produits minéraux, particulièrement en ce qui concerne la transformation à valeur ajoutée :

### *Compétence de la main-d'oeuvre*

1. Assouplir davantage la réglementation de l'immigration concernant les travailleurs hautement spécialisés et les membres de leur famille immédiate, en prenant en compte les besoins régionaux;
2. Financer des études du marché du travail dans le secteur de l'industrie sur une base régionale;
3. Promouvoir les programmes d'encadrement;
4. Élaborer des programmes de formation en certification ISO;
5. Axer davantage les programmes de DRHC sur les besoins des PME.

### *Services et programmes gouvernementaux*

6. Créer un site Web et un répertoire de l'expertise gouvernementale;
7. Augmenter la visibilité des programmes et services gouvernementaux en créant un « guichet unique ».

### *Promotion de l'industrie minière au Canada*

8. Favoriser et promouvoir l'emploi dans l'industrie minière au Canada;
9. Financer des activités éducatives qui mettent en valeur l'industrie minière dans les écoles et les universités;
10. Continuer d'encourager la Semaine minière au Canada et d'y participer;
11. Faire contrepoids à la perception négative qu'a le grand public du secteur minier;
12. Maintenir le rôle de défenseur des intérêts miniers qu'assument RNCan et IC auprès des gouvernements.

## **2.3 ENVIRONNEMENT**

Une majorité de producteurs participants ont reconnu que la nouvelle réglementation environnementale est généralement profitable à la société tout entière en ce qu'elle vise un environnement plus sain et plus durable, tout en créant des débouchés pour les nouveaux processus et les nouveaux produits.

### **Image auprès du public**

Les représentants de l'industrie des produits minéraux sont d'avis que ce segment de l'industrie n'exerce pas de contraintes excessives sur l'environnement et que les répercussions sont bénignes en comparaison de celles d'autres secteurs d'activité.

L'industrie participerait à un programme de promotion auprès du public qui mettrait l'accent sur le soin qu'elle met à préserver l'environnement. L'exploitation minière est une activité propre et profitable, qui constitue une source de croissance économique et de bien-être pour les collectivités. Les représentants de l'industrie aimeraient voir les gouvernements jouer un plus grand rôle pour faire contrepoids aux informations erronées que l'on répand sur l'impact de



l'industrie et pour diffuser les réussites de l'industrie minière sur le plan de la protection de l'environnement.

## Débouchés et défis

Beaucoup d'entreprises produisent maintenant un plus grand nombre de produits minéraux « verts » ou écologiques du fait d'un plus grand respect de la réglementation environnementale. La préservation de l'environnement a engendré de nouveaux besoins en minéraux industriels, créé de nouveaux débouchés pour les sous-produits/déchets au pays et à l'étranger, et ouvert de nouveaux marchés à des produits écologiques à base de minéraux (p. ex. matériaux d'isolation, photovoltaïque, etc.).

« Le respect de l'environnement a créé de nouveaux débouchés pour les minéraux industriels. Une démonstration témoin des nouvelles technologies va nous permettre d'évaluer le potentiel de ventes sur les marchés nord-américains. »  
Regina, 22 septembre 1998

L'industrie souhaite que les gouvernements fassent connaître les pratiques à imiter et qu'ils favorisent la consommation et le commerce des produits et processus respectueux de l'environnement.

Parallèlement, l'industrie est confrontée au défi d'évacuer les produits écogéniques (acides d'usines de fusion, gypse synthétique, sels résiduels, etc.); les gouvernements devraient faciliter ou favoriser l'utilisation et la commercialisation de ces sous-produits.

« Le gouvernement fédéral devrait favoriser l'utilisation des déchets environnementaux et fournir des incitatifs pour le recyclage. »  
Montréal, 1<sup>er</sup> octobre 1998

Les dirigeants ont indiqué que le recyclage crée des débouchés et que les gouvernements devraient songer à l'encourager et à y contribuer.

## Réglementation environnementale

Les représentants de l'industrie perçoivent positivement les réformes réglementaires en cours et sont disposés à en favoriser une mise en oeuvre plus rapide. Ils souscrivent à l'harmonisation visée entre les réglementations gouvernementales autant qu'à la simplification et à l'intégration des réglementations.

Les producteurs ne prisent guère la multiplicité des réglementations, tous paliers de gouvernement confondus, sans oublier les corps municipaux; ils prônent la nécessité de réduire le dédoublement des réglementations. Devant la pluralité des réglementations gouvernementales et des autorités compétentes, l'industrie reconnaît avoir du mal à s'y retrouver et insiste sur la nécessité de coordonner la communication.

Les représentants de l'industrie disent s'accommoder assez bien de leur ministère provincial de l'Environnement et sont généralement élogieux quant à la collaboration étroite du personnel en place (bien qu'ils ne reconnaissent pas à toutes les provinces la même efficacité à composer avec la situation).

### Processus d'évaluation environnementale et conformité

Les évaluations environnementales et la conformité aux exigences réglementaires représentent des facteurs de coût majeurs pour les PME. S'ils se montrent sensibles à la nécessité d'effectuer des évaluations environnementales, ils n'en trouvent pas moins le processus lourd, long et imprévisible.

« Le gouvernement fédéral devrait imposer un échéancier obligatoire de 45 jours pour fournir une réponse aux promoteurs. »  
St. John's, 30 septembre 1998

L'industrie affirme préférer obtenir une réponse négative claire en temps opportun plutôt que de devoir composer avec une prorogation de délai indéfinie. Les gouvernements, appuie-t-elle, devraient définir un échéancier satisfaisant pour fournir une réponse préliminaire aux évaluations environnementales. Les représentants de l'industrie ont suggéré que cette réaction soit fournie dans un délai strict de 30-60 jours selon la complexité de chaque projet; l'échéancier devrait être raccourci pour les projets impliquant des PME.

Plusieurs participants font observer que le coût élevé du processus d'évaluation environnementale pèse lourd pour les PME. Le temps que met le gouvernement à fournir une réponse ajoute au coût de l'évaluation primaire et des études additionnelles. Dans certains cas, les promoteurs préféreraient reléguer un projet aux oubliettes plutôt que de devoir composer avec une série d'échéances différées.

L'industrie considère que les organismes gouvernementaux devraient avoir des comptes à rendre sur le plan de leur efficacité à composer avec les évaluations environnementales et que leur rendement devrait satisfaire à des critères définis.

Les producteurs ont soulevé leurs préoccupations concernant les mécanismes déclencheurs d'évaluations environnementales qui permettent à un seul intervenant ou à une petite partie d'une collectivité de déclencher la tenue d'audiences publiques.

Accorder autant de poids à un petit nombre d'intervenants revient à courir le risque d'immobiliser tout un projet à coup d'audiences et d'études de suivi de toutes sortes.

« Le fédéral et les autres paliers de gouvernement devraient articuler un processus plus simple. Il ne convient pas que des projets soient paralysés par la volonté de 1 % des membres d'une collectivité. »  
Toronto, 24 septembre 1998

Les dirigeants de l'industrie expriment les préoccupations que leur inspirent les déclencheurs de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur la protection des eaux navigables* et leur interprétation respective, invoquant le manque de directives techniques et le manque de cohérence dans

leur interprétation. Les producteurs et les promoteurs illustrent d'une série d'exemples des cas où une interprétation stricte des règlements a eu pour effet de différer la décision d'aller de l'avant. L'industrie souhaiterait que les organismes et les ministères adoptent une approche plus conciliante et plus constructive. Elle fait aussi observer que ce secteur n'est pas invité à prendre part au processus de consultation multilatérale en matière d'élaboration de politiques et insiste sur le besoin d'être informée et d'avoir voix au chapitre.

### **Normes internationales et réglementation**

Les participants de l'industrie veulent s'assurer qu'en définissant une réglementation nationale en matière d'environnement, les gouvernements prennent en compte les normes en vigueur dans les pays concurrents.

Les PME soulignent le coût élevé de la conformité aux normes ISO. Les spécifications de la certification ISO sont devenues une exigence importante pour faire affaire au niveau international. L'industrie souhaite pouvoir compter sur l'expertise gouvernementale interne pour faciliter la certification ISO.

### **Besoins prioritaires – Environnement**

Les représentants de l'industrie ont dressé une liste de besoins prioritaires à satisfaire pour favoriser la production, l'utilisation et le commerce des produits et processus respectueux de l'environnement dans le secteur des minéraux :

- Réglementation environnementale harmonisée et simplifiée;
- Échéanciers plus courts et prévisibles;
- Communication et coordination plus efficaces en matière de réglementation environnementale;
- Campagne de promotion axée sur les produits et procédés « verts » du secteur canadien des minéraux auprès des marchés nationaux et étrangers;
- Soutien aux processus de démonstrations témoins et aux projets de recyclage;
- Accès aux experts gouvernementaux pour les questions et les technologies liées à l'environnement.

### **Suggestions de mesures possibles – Environnement**

Les participants ont formulé plusieurs suggestions de mesures que pourrait mettre en oeuvre le gouvernement pour améliorer les pratiques environnementales et favoriser l'essor de l'industrie des produits minéraux :

### *Réglementation gouvernementale et conformité*

1. Accélérer les réformes réglementaires en recherchant la simplification et l'harmonisation entre tous les paliers de gouvernement, établir une approche axée sur la facilitation et la conciliation et développer un concept de type Équipe Canada en matière d'évaluation environnementale;
2. Informer et faire participer l'industrie des produits minéraux à titre d'intervenant dans le processus d'élaboration des politiques;
3. Établir des échéanciers stricts pour les réponses du gouvernement et en adopter de plus brefs pour les petits projets;
4. Rechercher l'équilibre entre les vues des intervenants dans les évaluations environnementales;
5. Prendre en compte les réglementations environnementales étrangères dans les réformes réglementaires en cours afin d'assurer l'égalité des chances sur les marchés concurrentiels;
6. Produire un répertoire des experts gouvernementaux accessibles en matière d'environnement;
7. Produire un compendium de l'expertise gouvernementale en matière de technologies et de processus d'évaluation environnementale.

### *Programmes gouvernementaux*

8. Élargir l'éventail des programmes existants de manière à financer les projets de minéraux industriels associés à des processus respectueux de l'environnement;
9. Encourager le recyclage au Canada par des programmes d'incitation.

### *Promotion des produits/processus « verts » du secteur des minéraux*

10. Participer à des campagnes d'information visant à sensibiliser le grand public aux avantages nets de l'industrie minière et à faire contrepoids au préjugé défavorable entretenu quant à l'impact de l'activité minière.

## **2.4 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

L'industrie des produits minéraux mène des activités de R-D principalement à l'aide des installations d'essai gouvernementales dans toute la mesure du possible. Il n'y a pas de modèle défini quant aux types d'activités de R-D qui s'exercent dans cette industrie en raison de sa diversité; la R-D englobe les essais et la caractérisation des minéraux, les technologies de traitement de base et spécialisées ainsi que la recherche sur les produits finis et la caractérisation de ces derniers.

## Activités de R-D

Étant donné la taille des entreprises qui caractérisent ce secteur, variant de moyenne à petite, la plupart des activités de R-D sont confiées à des installations de recherche externes ou à des laboratoires privés. Plusieurs producteurs et promoteurs indiquent que le large recours aux installations et à l'aide gouvernementales s'explique par le coût élevé des essais dans les laboratoires privés, particulièrement lorsqu'ils impliquent des technologies ou de l'équipement spécialisés.

Quant aux grandes sociétés de ce secteur, elles disposent de leurs propres installations dotées de l'expertise et de l'équipement nécessaires pour se livrer à des activités de R-D approfondies. Les grandes entreprises disposent également de la capacité et des ressources financières nécessaires pour confier le travail spécialisé de R-D à l'externe, au besoin.

Les activités de R-D s'avèrent passablement coûteuses pour les PME de l'industrie des minéraux non métalliques; bien souvent, l'industrie ne dispose ni des ressources ni du temps nécessaires pour participer aux programmes gouvernementaux.

## Transfert de technologie

Les participants de l'industrie indiquent que le transfert de technologie depuis les sociétés mères s'effectue sur une petite échelle. C'est ce qui explique que la transformation à valeur ajoutée s'effectue de préférence dans le pays du siège social plutôt que dans les filiales canadiennes. Pour les représentants de l'industrie, le traitement des minéraux industriels se rapproche davantage d'un traitement spécifique, en ce que chaque minerai a ses caractéristiques propres; aussi, la technologie est-elle de nature exclusive et fait-elle l'objet d'accords confidentiels.

Les PME de l'industrie des produits minéraux ne pratiquent pas sur une grande échelle d'alliance stratégique avec les consommateurs ou les fournisseurs; un petit nombre seulement de participants ont pratiqué des échanges de technologie avec des clients.

## Installations gouvernementales

Les représentants de l'industrie vantent la qualité des installations gouvernementales (CANMET, Conseil national de recherches Canada, etc.). Les PME de ce secteur ont grandement profité des avantages que conféraient les ex-ententes sur l'exploitation minérale pour exercer des activités de R-D. Les producteurs participants déplorent les compressions subies par CANMET et la perte de connaissances techniques et d'expertise en matière de traitement des minéraux industriels dans les installations fédérales.

« Les compressions opérées à CANMET ont rendu difficiles pour les producteurs de petite et de moyenne taille la recherche et l'utilisation de l'expertise compétente à coût décent. Il n'y a pas d'installations dans cette province; nous devons faire effectuer les essais aux États-Unis. »  
St. John's, 30 septembre 1998

On rapporte que dans quelques provinces, le partenariat industrie-gouvernement, faisant parfois intervenir plus d'une entreprise, s'est révélé profitable pour mettre à l'essai des technologies minérales dans les laboratoires gouvernementaux. L'expertise du secteur privé est venue compléter les connaissances techniques des employés du gouvernement. Plusieurs producteurs ont entrepris des travaux de R-D à la faveur des installations et de l'aide financière provinciales là où elles étaient disponibles. La difficulté d'accès au financement demeure toutefois un obstacle majeur.

### **Encouragements fiscaux en faveur de la R-D**

Les dirigeants de l'industrie indiquent que les subventions (Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil national de recherches Canada, etc.) et les encouragements fiscaux du gouvernement fédéral, tels que le crédit d'impôt aux activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RSDE) facilitent la mise en oeuvre de travaux de R-D, et qu'un certain nombre d'entreprises en bénéficient dans ce secteur.

Toutefois, les critères à satisfaire pour avoir droit au crédit d'impôt aux activités de RSDE sont jugés stricts et peu souples, particulièrement pour les PME de l'industrie des minéraux. Les participants estiment nécessaire de simplifier les formulaires et de mieux définir les activités expérimentales déductibles.

« Le crédit d'impôt aux activités de RSDE est très utile, mais les remboursements tardent trop et les demandes impliquent trop de paperasserie. Simplicité et célérité seraient de mise. »  
Montréal, 1<sup>er</sup> octobre 1998

Les représentants de l'industrie signalent que les avantages qu'il y aurait à tirer d'une demande de crédit d'impôt se trouvent neutralisés par le temps et les ressources à investir pour remplir les formulaires et satisfaire aux critères. Par ailleurs, les fonds de R-D sont difficiles à obtenir et les remboursements d'impôt tardent indûment à rentrer.

La plupart des déductions consenties en termes de crédits d'impôt aux activités de RSDE s'appliquent aux revenus mais, comme l'expliquent les participants, les travaux sont aussi effectués dans une mesure appréciable au cours de la phase de préproduction, qui échappe à l'encouragement fiscal. Bon nombre de participants dans les différents ateliers souhaiteraient que l'on envisage la formule des actions accréditives pour financer les activités de R-D.

L'industrie rappelle que les risques technologiques élevés associés à la mise au point de produits et de processus dans l'industrie des produits minéraux sont presque toujours le lot exclusif du secteur privé; une aide du gouvernement serait de mise pour favoriser l'innovation et la productivité, deux priorités, en somme, pour l'industrie et les gouvernements.

## Programmes et services gouvernementaux

Les dirigeants d'entreprises se disent plutôt mal renseignés sur les programmes et services d'aide gouvernementale touchant les activités de R-D. Plusieurs programmes ne tiennent pas compte des projets relatifs aux minéraux. Les PME de l'industrie des minéraux ne disposent pas des mêmes ressources et du même accès aux programmes gouvernementaux tels que le programme Partenariat technologique Canada (PTC).

« Les programmes gouvernementaux d'aide à l'innovation technologique s'adressent souvent à des secteurs déterminés et ne sont accessibles qu'aux grandes entreprises. Il faudrait apporter plus de souplesse et rendre l'accès possible aux PME. »  
Québec, 2 octobre 1998

L'industrie observe que les sites Web du gouvernement sont généralement complexes et que des moyens additionnels permettant de filtrer et de sélectionner l'information en augmenteraient leur utilité; il serait ainsi plus facile de repérer l'expertise recherchée dans les différents ministères.

Les principaux besoins associés aux activités de R-D dans ce secteur concernent l'expertise spécialisée en matière de traitement et d'accès aux licences et brevets. Les participants trouveraient aussi utile un engagement à long terme du gouvernement dans la formulation des buts et des objectifs reliés à la R-D.

Les représentants de l'industrie reconnaissent que leurs sources premières d'expertise sont les universités et les laboratoires du secteur privé, et qu'ils font appel dans un petit nombre de cas à des installations provinciales (telles que le Centre de recherche minérale, au Québec). L'industrie reconnaît que les PME ne sont pas toutes également au fait du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).

« Le PARI s'est révélé très utile en matière d'aide à l'évaluation de nos produits, mais il semble voué aux intérêts des grandes sociétés; il faudrait l'orienter davantage vers les besoins des PME. »  
Sudbury, 25 septembre 1998

## Besoins prioritaires – Recherche et développement

Les représentants de l'industrie ont fait connaître leurs vues sur les besoins prioritaires à satisfaire pour promouvoir les activités de R-D axées sur le traitement des produits à valeur ajoutée :

- Financement des activités de R-D des PME;
- Expertise et services gouvernementaux;
- Accès des PME aux autres programmes gouvernementaux.

## **Suggestions de mesures possibles – Recherche et développement**

Les participants ont formulé plusieurs suggestions de mesures que pourrait mettre en oeuvre le gouvernement pour promouvoir les activités de R-D pour la valorisation des produits minéraux :

### *Programmes et services gouvernementaux*

1. Définir une stratégie gouvernementale à long terme concernant les efforts de R-D déployés par les PME au Canada;
2. Étendre aux PME l'admissibilité au PTC et aux autres programmes intéressant le secteur minier;
3. Faire mieux connaître les programmes et services d'aide gouvernementale à la R-D et accroître la visibilité des sites Web;
4. Évaluer les programmes actuels d'aide à la R-D dans d'autres pays (Europe et Japon);
5. Faciliter la création d'alliances stratégiques entre les entreprises et jouer un rôle catalyseur en cette matière;
6. Accroître le financement aux installations gouvernementales, à CANMET en particulier;
7. Aider les PME à accéder plus facilement aux nouvelles technologies, notamment dans le secteur minier, et favoriser pour leur bénéfice la prestation de l'expertise et des services du PARI.

### *Crédit d'impôt*

8. Accélérer les remboursements et simplifier le crédit d'impôt aux activités de RSDE;
9. Élargir les critères d'admissibilité pour accorder plus de latitude aux PME;
10. Évaluer de nouvelles pratiques fiscales en matière d'activités de R-D (actions accréditatives, etc.) ouvrant droit à des crédits durant la phase prébénéfice/préproduction.

## **2.5 CLIMAT D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT**

Dans l'ensemble, la politique monétaire actuelle du gouvernement fédéral est reçue de façon positive pour ce qui est d'aider l'industrie à réaliser des projets de valorisation; la faible valeur du dollar et des taux d'intérêt peu élevés constituent des facteurs favorables à court terme. La lourde charge fiscale qu'impose le Canada suscite passablement de commentaires; les taxes sur le carburant et l'impôt sur les sociétés préoccupent, l'impôt sur le revenu aussi. L'industrie préconise de simplifier la satisfaction des exigences aux fins de la taxe sur les produits et services, de l'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada (TPS, AE, RPC), de réduire les taux de cotisation à l'AE et d'autres charges sociales, et de diminuer de façon importante le nombre de formulaires, rapports et enquêtes qu'exigent les gouvernements.



## L'infrastructure canadienne

Mises à part de sévères critiques négatives formulées par certains participants à l'échelle régionale, les représentants de l'industrie considèrent l'infrastructure du transport et le réseau énergétique adéquats et suffisamment étendus, dans l'ensemble. Les représentants insistent sur l'importance d'une infrastructure de transport fiable et abordable.

Les participants répètent que le transport demeure un facteur essentiel pour l'industrie des produits minéraux du fait que la plupart de ses activités sont déployées en milieu rural ou éloigné et que la rentabilité des opérations dépend largement de l'accessibilité à un réseau de transport efficace et de bon rapport coût-efficacité.

« Le transport est capital. Nous sommes aux prises avec l'abandon de lignes de chemin de fer, un réseau routier qui se dégrade et un service ferroviaire à la hausse. Les tarifs du transport ferroviaire doivent concurrencer ceux des États-Unis. »  
Regina, 22 septembre 1998

## Accès aux capitaux

L'industrie des produits minéraux se caractérise par un apport de capitaux initial relativement élevé et un long délai de récupération de l'investissement; l'accès aux capitaux est donc crucial pour les PME dans ce secteur.

Presque tous les participants évoquent la difficulté d'accès au financement, qu'ils sont enclins à imputer à un manque général d'intérêt et d'information concernant les minéraux industriels au Canada. Plusieurs représentants de l'industrie, à l'échelle du Canada, disent percevoir une attitude négative et une discrimination de la part des banques à charte et des institutions fédérales (organismes régionaux, Banque de développement du Canada) à l'égard de l'industrie des minéraux industriels.

« Il est primordial que cette industrie puisse accéder plus librement à un fonds commun de capitaux. Il est très difficile de trouver du financement par des projets sur les minéraux industriels. Tout est lié aux capitaux. Les institutions sont mal renseignées lorsqu'elles ont affaire aux minéraux non métalliques. »

Faute d'association ou d'institut représentant les intérêts de ce secteur très diversifié, les producteurs estiment que les ministères et organismes gouvernementaux font généralement peu de cas de leurs préoccupations. Les représentants de l'industrie souhaitent que RNCan et IC continuent de défendre leurs intérêts et de nouer des liens avec les différents segments de ce secteur.

Les producteurs de minéraux industriels indiquent que ce secteur est dans l'ombre des grandes sociétés du secteur des métaux et des sociétés de métaux précieux qui sont largement promues. Les porte-parole de l'industrie disent redouter l'effet cascade que risquent d'exercer les scandales boursiers sur leurs affaires.

« Les scandales boursiers ont pour effet de balayer les intérêts des petites sociétés du secteur des minéraux industriels et de l'industrie de l'exploitation des métaux. »  
Winnipeg, 23 septembre 1998

### **Programmes et services gouvernementaux**

Les dirigeants d'entreprise soulignent les avantages conférés par certains programmes du gouvernement, qui apportent un soutien pertinent à leurs activités (Société pour l'expansion des exportations [SEE], Programme de développement des marchés d'exportations [PDME], régimes de redevances ou crédits d'impôt des provinces, etc.). En contrepartie, les participants conviennent de la nécessité d'être mieux informés des programmes et services des différents paliers de gouvernement.

« Il semble exister toute une gamme de programmes et services fédéraux et provinciaux qui pourraient nous être d'une très grande utilité et dont nous n'avons jamais entendu parler. Comment accéder à cette information? Qui contacter pour obtenir de l'information? »  
Toronto, 24 septembre 1998

En ce qui concerne la diffusion de l'information sur les programmes, plus particulièrement à l'intention du secteur des produits minéraux, les représentants de l'industrie formulent les observations et les suggestions suivantes :

- Préconiser l'approche du « guichet unique » pour les services gouvernementaux et établir une « approche d'entreprise »;
- Avoir moins recours à des messages téléphoniques automatisés et favoriser davantage le contact humain;
- Faire connaître les services des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) aux associations et aux instituts industriels et aux associations provinciales du secteur des minéraux;
- Constituer une base de données exhaustive sur les producteurs et les promoteurs pour diffuser l'information disponible;
- Intégrer les activités des ministères fédéraux lorsque les PME sont ciblées;
- Publier un recueil des services et programmes gouvernementaux ainsi qu'un répertoire des spécialistes du gouvernement;

- Améliorer et annoncer les sites Web du gouvernement (améliorer les liens avec d'autres sites, les plans de site et le filtrage de l'information destinée à l'industrie des minéraux);
- Organiser davantage de campagnes d'information auprès de cette industrie;
- Participer aux journées portes ouvertes provinciales et à la Semaine minière en donnant des conférences et en présentant des stands;
- Définir une stratégie nationale ciblée sur les besoins des PME du secteur des minéraux et des métaux.

### **Besoins prioritaires – Climat d'affaires et d'investissement**

Les représentants de l'industrie ont dressé une liste de besoins prioritaires à satisfaire pour favoriser l'investissement dans la valorisation des produits et processus :

- Accès des PME au financement;
- Sensibilisation et accès aux programmes et services gouvernementaux.

### **Suggestions de mesures possibles – Climat d'affaires**

Les participants ont formulé plusieurs suggestions de mesures que pourrait mettre en oeuvre le gouvernement pour favoriser un climat d'affaires et d'investissement satisfaisant et propice à la valorisation au Canada :

#### *Accès aux capitaux*

1. Faciliter l'accès aux prêts des PME de l'industrie des minéraux et des métaux;
2. Évaluer les pratiques courantes de prêts des organismes fédéraux;
3. Déterminer la possibilité d'émettre des actions accréditives qui permettraient aux investisseurs de financer la valorisation dans le secteur des minéraux industriels;
4. Appliquer les bonnes pratiques courantes (Agence de promotion économique du Canada atlantique [APECA], Société pour l'expansion des exportations [SEE], Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD]) concernant l'évaluation des risques et l'évaluation des prêts dans le cadre des programmes fédéraux;
5. Sonder l'intérêt pour un séminaire sur les minéraux industriels à l'intention des établissements financiers dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la viabilité de l'industrie des minéraux menée par RNCAN et IC à l'intention des décideurs des établissements financiers.

*Services et programmes gouvernementaux*

6. Définir un plan de communication ciblé sur les PME de l'industrie des minéraux;
7. Favoriser l'accès des PME aux programmes et services gouvernementaux;
8. Assouplir davantage les modalités d'accès aux services et programmes gouvernementaux pour les PME;
9. Établir et distribuer des répertoires des services et programmes;
10. Créer un site Web consacré aux minéraux industriels;
11. Constituer une base de données sur l'industrie des produits minéraux à partager avec les autres ministères;
12. Demander à RNCan et à IC d'éduquer les organismes du gouvernement fédéral aux réalités des minéraux industriels.

## Contexte, objectifs et concept

---

### LA VALORISATION : CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Plan d'action libéral 1997, « *Bâtir notre avenir ensemble : Préparer le Canada pour le XXI<sup>e</sup> siècle* », contient les engagements suivants :

- « Un nouveau gouvernement libéral examinera les contraintes qui pèsent sur la valorisation nationale des productions afin de mieux répondre aux nouveaux impératifs d'un secteur industriel en mutation... »
- « Un nouveau gouvernement libéral élargira à d'autres industries primaires cette stratégie d'intégration [ ... ] afin de favoriser une plus grande valorisation des productions... »
- « ...de concert avec les entreprises et les autres gouvernements, s'emploiera à favoriser nos exportations dans certains secteurs, notamment [ ... ] les produits métallurgiques et minéraux raffinés et les technologies servant à l'exploitation du sous-sol, aux fonderies et à l'affinage. »

Le gouvernement du Canada reconnaît la valeur de la contribution de l'industrie des minéraux et des métaux à l'économie canadienne. De l'extraction au traitement du minerai et tout au long des étapes de la transformation jusqu'à la production finale de biens de consommation sophistiqués, cette industrie apporte une contribution vitale à la production de richesses et à la situation de l'emploi dans les milieux urbains et ruraux du pays.

### LE CONCEPT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Cette initiative fait appel à la notion de « valeur ajoutée » prise dans son sens large. Dérivée d'une définition macro-économique de la valeur résiduelle entre les intrants et les extrants, la « valeur ajoutée » va au-delà de la notion de traitement additionnel ou plus poussé des produits des minéraux et des métaux. La notion de « valeur ajoutée » comprend les retombées de l'extraction des minéraux et des métaux, de leur traitement et de leur assemblage; elle englobe également l'effet multiplicateur de ces industries du fait qu'elles ont recours aux services et approvisionnements d'autres industries, c'est-à-dire celles de la construction, de l'énergie, des services techniques et environnementaux, des pièces et fournitures d'équipement, d'expertise financière et juridique, etc.

La valeur ajoutée, ou valorisation, consiste à augmenter les avantages économiques, environnementaux et sociaux qui peuvent résulter du traitement et de la fabrication des minéraux et des métaux. Aussi l'objectif consiste-t-il à accroître les activités associées au traitement plus poussé et à ses retombées.



## Processus de consultation

---

---

### **CONSULTATION DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS MINÉRAUX SUR LA VALEUR AJOUTÉE**

L'industrie des produits minéraux pose des problèmes différents de ceux des industries de la production des métaux et de la fabrication des pièces métalliques. Sa structure est également différente, puisqu'elle regroupe en majeure partie des PME qui produisent un vaste éventail de catégories de produits et approvisionnent une gamme très variée d'utilisateurs de divers horizons. L'accès au marché et l'information connexe constituent des aspects essentiels, tout comme la technologie et l'innovation.

Conscients de l'importante contribution qu'apporte l'industrie des produits minéraux à l'économie canadienne, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada ont entrepris, en septembre 1998, une série de consultations. Ont participé à la consultation près de 50 entreprises représentatives de ce secteur ainsi que des représentants de Ressources naturelles Canada et d'Industrie Canada et des ministères provinciaux chargés des ressources naturelles.

Les participants de l'industrie ont d'abord reçu de l'information sur chaque dossier; on leur a communiqué le document de discussion sur la valeur ajoutée *De la ressource minérale au produit manufacturé : Vers une stratégie canadienne de la valeur ajoutée dans l'industrie des minéraux et des métaux* ainsi que d'autre documentation ministérielle sur les services et programmes gouvernementaux.

### **PRINCIPAUX THÈMES ET QUESTIONS CLÉS**

Les consultations ont porté essentiellement sur les cinq principaux thèmes qu'avaient permis de dégager les consultations initiales menées auprès de l'industrie des métaux et de la métallurgie vers la fin de 1997 et qui ont été repris dans le document de discussion sur la valeur ajoutée au milieu de l'année 1998. On a suivi ces thèmes pour compléter le travail en cours et faciliter une intégration complète avec les consultations antérieures.

Les discussions ont porté sur les thèmes et les sujets connexes suivants :

- a) Commerce  
Ce thème regroupe les politiques commerciales, les accords commerciaux, l'aide et l'appui gouvernementaux aux exportateurs, les missions commerciales, Équipe Canada, les questions relatives au dumping, l'investissement étranger direct, le soutien au crédit, etc.

- b) Ressources humaines  
Aide gouvernementale à la formation et à l'apprentissage, politique en matière d'immigration, évaluation des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, etc.
- c) Environnement  
Réglementation régissant les évaluations environnementales, changement climatique, recyclage, réformes réglementaires, protocoles internationaux ou bilatéraux, etc.
- d) Recherche et développement  
Aide gouvernementale, comme les crédits d'impôt aux activités de recherche scientifique et de développement expérimental, partenariats industriels du type Programme d'aide à la recherche industrielle, laboratoires de recherche gouvernementaux, programmes gouvernementaux, etc.
- e) Climat d'affaires et d'investissement  
Politiques monétaire et fiscale, réforme fiscale, produits financiers de la Banque de développement du Canada, activités et services du Centre de services aux entreprises du Canada, etc.

**Les participants aux consultations sur la valeur ajoutée menées auprès de l'industrie en septembre-octobre 1998 ont eu à répondre à une série de questions sur chacun des cinq principaux thèmes :**

1. Qu'est-ce qui vous aide présentement à valoriser la production?
2. Qu'est-ce qui vous empêche présentement de vous lancer dans la valorisation de la production?
3. Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il/pourrait-il mettre en oeuvre, de concert avec l'industrie, pour améliorer/faciliter la valorisation de votre production?



## Liste des participants

Nom	Organisme	Code régional	Téléphone	Télé-copieur	Région
Anderson, Ron	Société canadienne de Sel, Limitée	(306)	345-5219	345-2552	Regina
Bamburak, James	Énergie et Mines Manitoba	(204)	945-6534	945-1406	Winnipeg
Barnstable, Doug	Estevan Coal (1996) Corp.	(306)	388-2911	634-7058	Regina
Barthe, François	Bartolite	(450)	674-5566	674-3099	Montréal
Bélanger, Marc	Ressources naturelles Québec	(418)	627-6287	643-2816	Québec
Boisvert, Jean-Yves	Zemex - Mica Suzorite	(450)	655-2450	655-9942	Québec
Boivin, Lauri	Great Legends Minings	(514)	288-4333	288-3930	Montréal
Bonneau, Jaques	Société Minière Mazarin	(418)	694-1123	694-0331	Québec
Boux, Michel	Stonera	(819)	822-0066	822-0860	Montréal
Brennand, Bob	Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Manitoba	(204)	945-7342	945-3977	Winnipeg
Campbell, Jim	Gossan Resources Ltd.	(204)	943-1990	942-3434	Winnipeg
Casey, Peter	Atlantic Group Limited	(709)	579-2000	722-1136	St. John's
Cecutti, Norm	Sostarich Ross Wright & Cecutti	(705)	522-2400	522-2951	Sudbury
Clark, Alex	High G. Minerals Corp.	(705)	356-6658	356-0084	Sudbury
Colpitts, Jeff	Énergie et Mines Manitoba	(204)	945-4004	945-8427	Winnipeg
Connell, Mark	Géologue	(506)	433-5341	s.o.	Vancouver
Cooper, Phonce	Burin Minerals Ltd.	(709)	873-3331	873-3335	St. John's
Corbeil, Jean-Claude	Manex Granit Inc.	(450)	689-7588	689-8073	Montréal
Dowe, Max	Newfoundland Pyrrophyllite	(709)	834-2186	834-8856	St. John's
Farrell, Gerard	Power Slate Enterprises Ltd.	(709)	468-7985	468-7985	St. John's
Ferguson, Bill	Tantalum Mining Corporation of Canada Limited	(204)	884-2400	884-2211	Winnipeg
Gent, Malcolm	International Goldfields Inc.	(604)	684-0755	681-9501	Vancouver
Gibbs, Bill	Phoenix Minerals	(709)	726-7855	738-8840	St. John's
Golbey, Adrian	Mining and Minerals Consulting	(905)	822-8926	949-9556	Toronto
Grant, Dave	Continental Lime Ltd.	(204)	449-2078	449-2244	Winnipeg
Gunter, Richard	Gossan Resources Ltd.	(204)	943-1990	942-3434	Winnipeg
Hall, Maurice	Saskatchewan Energy and Mines	(306)	787-2521	787-2333	Regina
Harris, Alex	Burin Minerals Ltd.	(709)	596-7080	596-7081	St. John's
Hartwick, Perry	Upper Canada Store Co.	(905)	468-0500	468-0108	Toronto
Hawley, George	G.C.H. Associates	(518)	293-7021	293-7021	Montréal
Higdon, Llewellyn	Newfoundland Mines & Energy	(709)	729-6409	729-3493	St. John's
Howse, Ambrose	Newfoundland Mines & Energy	(709)	729-5969	729-3493	St. John's
Hurley, John	Trinity Resources and Energy Ltd.	(709)	838-2186	834-8856	St. John's
Jacques, Dominique	Ressources naturelles Québec	(418)	627-6296	646-7924	Montréal
Kelley, Lynn	Saskatchewan Geological Survey	(306)	787-2646	787-2488	Regina
Klein, Bern	University of British Columbia, Mining & Mineral Processing	(604)	822-3986	822-5599	Vancouver
Lagacé, Denis	Ressources naturelles canada	(613)	992-2018	943-2079	Québec

Nom	Organisme	Code régional	Téléphone	Téléco- pieur	Région
Lecuyer, Robert	RSL Consulting Services	(514)	768-4360	s.o.	Montréal
Lockhart, Wayne	Lockhart Exploration Services	(506)	369-2279	541-7545	Vancouver
Manedal, Ramesh	Ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario	(705)	670-5827	670-5803	Sudbury
Marois, Pierre	Centre de technologie minérale et de plasturgie Inc.	(418)	338-6410	338-9584	Québec
McGuinty, Bill	Ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario	(416)	314-3800	314-3797	Toronto
Meyer, Jamie	Meyer Dunsworth Entreprises Ltd.	(709)	686-2874	686-2026	St. John's
Mikelsons, Peter	Industrie Canada	(613)	954-3381	954-3079	Montréal et Québec
Montgomery, Joe	Daren Resources Ltd.	(604)	684-6136	684-6270	Vancouver
Ng, Jean-Pierre	Unamin Canada Ltd.	(416)	232-2003	232-2389	Toronto
Opekar, Robert	Wollasco Minerals Inc.	(416)	362-8885	362-8601	Toronto
Paquet, Luc	Fordia	(514)	336-9211	745-4125	Montréal
Pichette, Michel	LAB Chrysotile, Inc.	(418)	338-7640	338-9521	Québec
Poulin, Ronald	Spoltech SIGD	(514)	954-1998	954-9975	Montréal
Power, Basil	Power Slate Enterprises Ltd.	(709)	468-7008	468-7006	St. John's
Proud, Carole	Belmont Rose Granite Corp.	(905)	940-0700	940-0522	Toronto
Prud'homme, Michel	Ressources naturelles Canada	(613)	992-3258	992-7731	Tout le Canada
Rosa, Gaëtan	J.M. Asbestos Inc.	(819)	879-6005	879-2659	Québec
Rykiss, Bruce	Crystal Quartz Canada	(604)	261-7146		Winnipeg
Schnell, Mark	Saskatchewan Economic and Co-operative Development	(306)	787-0910	787-3989	Regina
Schroeter, Tom	B.C. Ministry of Energy & Mines	(604)	660-2812	775-0313	Vancouver
Steele, Ken	Ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario	(416)	314-3792	314-3797	Toronto
Stettner, Anita	Chemical Marketers Inc.	(306)	693-6605	693-6606	Regina
Stroughton, Howard	IMC Kalium Canada Ltd.	(306)	944-2231	944-4432	Winnipeg
Szabo, John	Industrie Canada	(613)	957-1242	954-3079	Ouest du Canada et Toronto
Tremblay, Pierre	A.C.R.G.T.Q.	(418)	529-2949	529-5139	Québec
Vagt, Oliver	Ressources naturelles Canada	(613)	992-2667	943-8450	St. John's
Virag, Lloyd	PSC Alsask	(306)	587-2518	587-2714	Regina
Winkler, Ron	GRACOM Masonry	(306)	934-6644	242-0605	Regina

## Intérêts régionaux

Thèmes prioritaires	Questions et défis	Intérêt régional marqué					
		CB	SK	MN	ON	QC	TN
<b>Commerce</b>	Importance de la connaissance du marché des produits industriels	X	X	X	X	X	X
	Connaissance insuffisante des programmes gouvernementaux	X	X	X	X	X	X
	Préconiser l'approche « guichet unique » pour les programmes et services	X	X	X	X	X	X
	Facteur favorable : grande qualité des produits canadiens	X	X	X	X	X	
	Faible valeur du dollar canadien : effets positifs à court terme		X	X	X	X	X
	Aide des programmes gouvernementaux	X			X	X	X
	Questions liées au transport : transport ferroviaire	X			X	X	X
	Questions liées au transport : transport maritime	X				X	X
	Importance des alliances et du réseautage	X			X	X	
	Incidence négative de la concurrence étrangère	X		X		X	
	Aide des ambassades canadiennes				X	X	
<b>Ressources humaines</b>	Connaissance insuffisante des minéraux industriels	X	X	X	X	X	X
	Manque d'expertise technique en traitement des minéraux industriels	X	X	X	X	X	X
	Besoin de sensibilisation à l'industrie des minéraux dans les écoles	X	X	X	X	X	X
	Besoin d'assouplir la réglementation de l'immigration en ce qui concerne la main-d'oeuvre hautement spécialisée			X	X	X	X
	Compétence adéquate de la main-d'oeuvre spécialisée		X		X	X	X
	Utilité des programmes d'apprentissage		X	X	X	X	
	Besoin de programmes pour former les travailleurs embauchés	X			X	X	X
	Programmes de formation gouvernementaux utiles, mais doivent gagner en souplesse	X				X	X
	Bassin de main-d'oeuvre adéquat		X			X	X
	Études de DRHC sur la main-d'oeuvre spécialisée	X	X	X			
	Pénuries dans les bassins de main-d'oeuvre des collectivités rurales et éloignées	X	X				

Thèmes prioritaires	Questions et défis	Intérêt regional marqué					
		CB	SK	MN	ON	QC	TN
<b>Environnement</b>	Nouvelle réglementation ouvrant des débouchés pour les minéraux	X	X	X	X	X	X
	Accélérer les réformes de la réglementation et l'harmonisation	X	X	X	X	X	X
	Manque de prévisibilité de plusieurs règlements fédéraux	X	X	X	X	X	X
	Surabondance des réglementations	X	X	X	X	X	X
	Besoin d'un échéancier strict et serré pour les réponses du gouvernement	X		X	X	X	X
	Sensibilisation du public à l'industrie des minéraux	X	X	X	X	X	
	Souci qu'inspire le déclenchement par un seul intervenant	X		X	X	X	
	Coût élevé de la conformité et des évaluations pour les PME		X		X	X	X
	Perception très positive des ministères provinciaux de l'environnement	X		X	X		X
	Mise en valeur des produits et processus minéraux « verts »		X	X		X	X
	Faible incidence des activités minérales sur l'environnement		X	X		X	
	Encourager le recyclage	X			X	X	
	Réglementation étrangère ne favorise pas l'égalité des chances		X	X			X
<b>Recherche et développement</b>	Avantages tirés des programmes des EEM, de CANMET, du CNRC	X	X	X	X	X	X
	Connaissance insuffisante des programmes et services gouvernementaux	X	X	X	X	X	X
	Accélération du remboursement des crédits d'impôt	X	X	X	X	X	X
	Difficulté liée aux compressions opérées à CANMET	X		X	X	X	X
	Élargir l'accès de PTC aux PME du secteur des minéraux	X	X		X	X	X
	Crédits d'impôt à la recherche : utiles, mais exigent trop de paperasserie	X	X		X	X	X
	Opportunité d'actions accréditatives pour les activités de recherche avant bénéfiques	X			X	X	X
	Évaluer les programmes d'aide à la R-D dans d'autres pays (Europe et Japon)	X			X		
<b>Climat d'affaires et d'investissement</b>	Faible taux d'intérêt et faible valeur du dollar	X	X	X	X	X	X
	Accès difficile aux capitaux	X	X	X	X	X	X
	Besoin de mieux informer les établissements financiers	X	X	X	X	X	X

Thèmes prioritaires	Questions et défis	Intérêt regional marqué					
		CB	SK	MN	ON	QC	TN
<b>Climat d'affaires et d'investissement (fin)</b>	Besoin d'éduquer les organismes fédéraux	X	X	X	X	X	X
	Sensibilisation accrue aux programmes et services gouvernementaux	X	X	X	X	X	X
	Transport : coût élevé du transport ferroviaire	X	X	X	X		
	Intensité de capital : apport initial élevé	X			X	X	X
	Redevances provinciales favorables aux activités de valorisation	X	X	X			
	Faible coût de l'énergie	X				X	
	Emprunter les approches de l'APECA et de la SEE pour l'évaluation des risques				X		X